

je suis revenu. Il a été introduit puis éconduit. L'année d'après cependant—nullement abattu, nullement découragé par l'accueil glacial de l'année précédente—l'année d'après, dis-je, en 1892, l'honorable député fit à Washington un autre voyage, et, quoique reçu cette fois-là avec plus de cordialité, il ne fut pas plus heureux. C'est alors, je suppose, comme mon honorable ami voudrait nous le faire croire, c'est après ce dernier voyage à Washington que le parti, que le Gouvernement conservateur aurait à jamais abandonné toute idée de réciprocité. C'est ce que je conteste, et je vais faire voir à mon honorable ami (M. Foster) combien sa mémoire est infidèle. En 1894, Sir John Thompson, alors premier ministre, faisait dans cette enceinte et du siège même que j'occupe en ce moment, la déclaration suivante :

Je dois dire, monsieur le président, que des communications ont été indirectement faites au gouvernement des Etats-Unis ayant pour objet de lui faire savoir que le Canada serait heureux d'apprendre que le gouvernement des Etats-Unis désire qu'on veuille bien adopter des mesures propres à étendre les relations commerciales entre les deux pays et, de son côté, le Canada serait prêt à des concessions compatibles aussi avec le revenu nécessaire à l'administration du pays. Plus tard un agent de l'administration s'est rendu à Washington en vue de s'assurer si ce pouvait être le désir du gouvernement des Etats-Unis ou du comité qui, à la chambre des représentants, avait charge de cette matière d'entrer en communication avec le gouvernement canadien au sujet de concessions douanières de part et d'autre.

Souvenez-vous que c'était en 1894. Et mon honorable ami (M. Foster) a, lui aussi, adressé la parole au cours de ce débat. Soit dit en passant, ce qui avait donné occasion au débat, c'est que M. Charlton, homme marquant et membre du parti libéral, reprochait au parti et au gouvernement conservateurs de n'avoir pas été sincères dans les efforts qu'ils avaient faits pour obtenir la réciprocité. Une heure durant, l'honorable député (M. Foster) s'employa à convaincre la Chambre que M. Charlton avait été injuste à son égard, qu'il avait sincèrement désiré la réciprocité avec nos voisins et, sans pouvoir lire tout le discours, je puis, à juste titre, je crois, rappeler quelques phrases de sa péroraison :

Lorsque le peuple américain en viendra à considérer les articles du tarif que nous aurions fait adopter par cette Chambre, il s'apercevra que nous lui donnions de plus grands avantages sur notre marché qu'il ne nous en donnait sur le sien. Par conséquent, la réciprocité législative, en tant que le commerce est concerné, se manifeste dans les propositions que le Gouvernement soumet aujourd'hui à la Chambre beaucoup plus que dans le projet de loi que l'on vient de présenter aux Etats-Unis et qui fait en ce moment l'objet des délibérations du congrès.